

J 9/21

Madame  
Nour Saaidi  
Chemin Des Triaudes 4c  
304  
1024 Ecublens Vd  
Suisse

Lausanne, le 16 février 2022

### **Attestation d'immatriculation pour le semestre de printemps 2021-2022**

Le service académique de l'EPFL, responsable des immatriculations et des admissions, atteste que

**Madame Nour Saaidi** née le 5 avril 2001

est immatriculée sous le No. de Matricule Fédéral 19-820-885 en qualité d'étudiante régulière pour la période académique suivante :

**Bachelor (cycle propédeutique, printemps)** débutant le **21 février 2022** et se terminant le **31 août 2022**.

**Section: Architecture.**

Chef du service académique

  
Laurent Ramelet



Il n'est pas possible d'utiliser cette attestation pour des usages particuliers tels que banques, bourses, etc.

Cette attestation est délivrée à la demande de l'intéressé(e) pour servir et valoir ce qu'il de droit. Il est réservé à l'EPFL de déclarer que les examens de la session d'hiver sont effectués dans le cadre de cette attestation. Si l'étudiant(e) abandonne ses études à l'EPFL après l'émission de cette attestation, il elle est tenue d'en informer aussitôt l'administration à qui elle a été destinée.

(9h21)

## Déclaration sur l'honneur

Je soussigné SAAIDI Mohamed, titulaire de la CIN BE 577431 , matricule Royal Air Maroc 9421 , déclare sur l'honneur que ma fille SAAIDI Nour, est toujours célibataire, sous ma tutelle et entièrement à ma charge.

Fait à Casablanca, le

28 / 03 / 2022.

Signature :



378A  
Vu pour la seule légalisation  
Matérielle de la signature de  
Mr..... SAAIDI.....  
MOHAMMED.....

qui a justifié de sa validité

CASABLANCA, 13 AVRIL 2022  
Par délégation

Le chef de Service



Signé : Aomar TAIDI



La légalisation ne concerne pas  
la seule signature à l'exception  
du certificat de la personne